

Sauvegarde et Embellissement de Lyon



BULLETIN DE LIAISON N° 55 - MAI 1998

Association loi 1901. Agréée au titre L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme - ISSN 0750 - 1144

SEL, UNE ASSOCIATION, UN PRODUIT, DES CLIENTS, DES BÉNÉFICES, POUR ET PAR DES ASSOCIÉS.

C'est sur du béton que notre association a construit ses bases !... En effet, l'origine de SEL émane d'un constat d'inorganisation et d'impuissance des citoyens face aux décisions politiques et administratives, en matière d'aménagement urbain et de gestion du patrimoine.

L'ultime provocation fut l'énorme réalisation du "Complexe" de Perrache, sur le cours de Verdun face au tunnel sous Fourvière, au début des années 70.

Nous sommes nés autour de l'idée du "plus jamais ça".

De ce fait, mais également du fait que plusieurs fondateurs étaient juristes, l'association s'est organisée, dans un premier temps dans un système de Réaction, y compris dans la mise en oeuvre de procédures judiciaires.

Cette première étape fut certainement exemplaire et démonstrative pour faire comprendre que ni le Pouvoir en place, ni même sa puissante Administration, n'ont tous les droits.

Elle fut également utile pour mettre en évidence que ces entités responsables étaient faillibles.

En corollaire, elle a permis de faire valoir l'aptitude critique et la compétence que pouvait présenter le bon sens citoyen.

Pour cela nous devons une certaine reconnaissance à ces fondateurs.

Aujourd'hui encore, notre association peut engager ce type de démarche correctrice à tout moment.

Toutefois, nous préférons considérer qu'il s'agit là d'une arme de dissuasion à ne mettre en oeuvre qu'en dernier lieu.

En outre, on sait combien il reste difficile de corriger les erreurs accomplies en matière d'aménagement urbain, tant cela apparaît le plus souvent comme du gaspillage.

Faire "bon du premier coup" reste toujours préférable.

C'est pour cette raison que l'Équipe renouvelée au début des années 80 s'est engagée nettement dans une approche privilégiant l'action préventive, en mettant en oeuvre la réflexion et en la confrontant le plus en amont possible, au mieux avant que ne soient élaborées les orientations politiques, au pire avant que ne soient abouties les procédures de concertation qui permettent aux citoyens de s'exprimer et de faire valoir leur position face à des propositions finalisées.

C'est pourquoi j'ai insisté dans le précédent bulletin combien était importante notre action au stade des orientations.

C'est pourquoi nos premiers interlocuteurs doivent être parmi les Élus et leurs Conseillers.

Ce sont eux les "Clients" de notre réflexion et de notre Action.

ÉDITORIAL

C'est face à leur propre réflexion et à leur propre action en amont que notre efficacité est la mieux assurée.

Les quinze dernières années écoulées ont permis de vérifier que cette approche était porteuse de fruits.

Alors comment ne pas vouloir persévérer sur cette voie ?

Mais quels rôles doivent jouer nos Adhérents dans ce contexte ?

Qu'en attend l'Association et que peuvent-ils en espérer en retour ?

Au risque de flirter avec la banalité, il importe de rappeler que l'Association attend de ses adhérents un soutien.

Si cet engagement peut être matériel (des cotisations par exemple), il est souhaité également qu'il soit intellectuel (apport de matière, d'idées, d'opinions), voire opérationnel (participation effective à l'Action).

Quelle qu'en soit la forme d'expression, SEL attend de ses adhérents qu'ils développent un esprit d'Association, qu'ils s'associent à son Action.

Aussi nos adhérents ne sont-ils pas des "clients" mais bien des Associés, qui peuvent prétendre, à terme, profiter des "Bénéfices" qui pourront découler des actions entreprises.

Ces bénéfices seront la prise en compte par la cité des réflexions poussées par SEL avec bonheur.

Mais serait-il nécessaire de rappeler que la valeur de ces bénéfices pourrait dépendre du niveau de participation de nos adhérents ?

Alors comment ne pas les exhorter à plus de présence dans le cadre ?

Jacques BONNARD

VISITE DU NOUVEAU SIÈGE

DE L'AGENCE DE L'EAU

**Jeudi 25 juin à 18 heures
Parc du Confluent à Gerland
Pour plus d'informations : voir le
papillon joint à ce bulletin**

SOMMAIRE

Éditorial	1
Perrache Sud Presqu'île	2 et 3
Un pont pour sauver Vaise	4 et 5
Sauvons le château de Rochechardon	6 et 7
Lyon insolite et méconnue... vue par Jean-Luc Chavent	8

PERRACHE-SUD PRESQU'ÎLE : PLUS GRANDS YEUX QUE GRAND CENTRE !?

Ce mois d'avril nous a vus participer à deux séances d'information concernant les projets d'avenir du Sud de la Presqu'île.

Le 9 nous avons assisté au CICA du 2^e arrondissement ; le discours y était tourné vers les habitants et les Associations.

Le 23, nous étions présents lors d'un débat organisé par la revue professionnelle "LE MONITEUR", qui s'adressait plus particulièrement aux Entrepreneurs ; dans cette dernière réunion, le sujet de la pointe du Confluent était présenté dans un contexte plus large, avec le devenir du Sud lyonnais.

Dans les deux cas, nous avons pu écouter un discours promotionnel de la Municipalité, une fois piloté par le Maire de l'Arrondissement, une autre fois par le Représentant à la fois de la Mairie Centrale et de la Communauté Urbaine, chargé des questions d'Urbanisme, Henry Chabert.

TOUT UN PROGRAMME !

Dans les deux cas fut vantée la Méthode consistant à élaborer un "Programme", pour proposer un futur quartier du XXI^e siècle, programme piloté par les "Politiques", assistés par des professionnels indépendants.

Ainsi est-il envisagé de présenter des Scénarios alternatifs d'ici la fin de l'année en cours.

Les grands objectifs que nous avons retenus tournaient autour du renforcement de la densité de population et de la "Centralité" de ce quartier, accompagné d'une amélioration de l'accès aux fleuves, éventuellement au travers d'espaces verts, et de la desserte de la gare par le sud.

Pour les intervenants, ces évolutions nécessitent une modification significative de la facilité de relation vers le Nord (continuité Nord-Sud de la Presqu'île).

Ces évolutions doivent être permises par les mises à disposition prochaines de nombreux et grands espaces (tel le Marché gare) et par de fortes remises en causes de certaines infrastructures lourdes (telle la traversée autoroutière).

Ces propos m'amènent à avancer quelques réflexions, que nous avons exprimées pour certaines lors des réunions évoquées ci-dessus, ou que nous avons déjà abordées, pour d'autres, dans de précédents articles de notre bulletin.

VOUS AVEZ DIT CONCERTATION ?

La première remarque est de constater que dans le cadre de concertation tel que doit l'être le CICA, les Élus ne s'expriment pas clairement sur les objectifs de la Cité. En effet, il faut qu'un représentant du quartier pose des questions concernant les enquêtes engagées par la collectivité auprès de certains habitants pour que soit avoué un projet de place autour de l'accès sud de la gare, qui nécessiterait la démolition de certains immeubles et par conséquent le relogement de leurs occupants.

Ainsi est-il évoqué que ce projet pourrait être abordé dans le court terme (indépendamment du "Programme") et qu'il aurait pour objectif d'améliorer l'accueil paysager du quartier à l'Entrée-Sortie de la Gare, ainsi qu'à proximité des futures Archives lyonnaises, et de compléter la ponctuation urbaine connue dans la Presqu'île, avec ses différentes places.

Mais dans le même temps, il est oublié de préciser qu'un projet de parc de stationnement y est envisagé alors que le sujet est inscrit en clair dans le Bulletin Officiel de la Communauté Urbaine qui sort la même semaine. Les Élus auraient-ils honte de leurs projets ?

De la même façon, la concertation ne semble pas avoir été efficace dans la façon d'exploiter les voûtes pour relier le Nord et le Sud de la Gare. Les habitants semblent plus contrariés qu'enthousiasmés par les projets connus.

Cela paraît dommage alors qu'ils sont censés en être les principaux bénéficiaires...

Enfin, bien que nos Élus affirment vouloir développer le quartier autour du noyau existant, il ne semble pas que le programme envisagé soit abordé avec un souci de satisfaire prioritairement les

attentes de ses habitants qui exprimeraient bien volontiers qu'ils ne tiennent pas vraiment que l'on vienne troubler une certaine tranquillité plus ou moins induite par la situation d'enclave des lieux actuels.

VOUS AVEZ DIT AMBITION ?

La deuxième remarque est de noter une certaine contradiction entre un "Programme" présenté comme ambitieux, susceptible de provoquer des engagements politiques forts et laissant imaginer une capacité soudaine de la Municipalité à déplacer des montagnes et une certaine précipitation dans les projets de tramway bricolé ou de parc de stationnement non avoué.

L'ambition présentée soudainement apparaît également contrastée face au recul engagé par la même Municipalité vis à vis de la politique de prolongement des lignes de Métro.

De même, alors que l'on semble pouvoir résoudre facilement la relation Nord-Sud malgré l'existence de nombreux obstacles pérennes, il ne paraît pas important à la Municipalité d'accélérer la construction d'une liaison Est-Ouest (Pont des Girondins) qui pourrait pourtant entraîner une synergie intéressante entre les deux quartiers se faisant face.

Autant dire que les priorités annoncées paraissent plutôt surprenantes en termes de réalisme, ou incohérentes avec d'autres décisions.

VOUS AVEZ DIT CENTRALITÉ ?

La troisième remarque est que l'objectif de "Centralité" avancé par la Municipalité ne paraît ni convainquant, ni souhaitable.

Comme nous l'avons déjà souligné précédemment, il devrait être prioritaire de conforter les expansions du Centre sur la rive gauche du Rhône, plutôt que de vouloir les disperser au sud de Perrache, le fait d'appartenir à la Presqu'île ne donnant pas plus de légitimité "centrale" à ce quartier qu'à un autre.

La lenteur avec laquelle se finalisent les grandes opérations autour de la Part-Dieu ou à la Cité Internationale ne fait que renforcer tous les jours cette position.

Il importe de retenir la bonne échelle pour le coeur de l'agglomération, ni trop petite, ni trop grande, avec la bonne densité de pôles de décision ou de services...

MAIS QUELLE ÉVOLUTION DE LA GARE ?

Au titre de troisième remarque, les idées pour repenser la gare de Perrache, ses accès, ou l'exploitation de ses voûtes, paraissent limitées et comme manquant d'imagination pratique.

Par exemple, les rampes permettant de monter en véhicule motorisé au niveau du terre-plein ont conservé leur configuration d'origine, avec accès central ; pourquoi ne pas envisager des liaisons directes entre la terrasse et la rue du Bêlier à l'Est (quitte à mordre un peu sur le terre-plein existant) ou le pied du grand Hôtel à l'ouest, en éliminant une partie importante des anciennes rampes et en autorisant de la sorte un nouveau traitement de la liaison architecturale et paysagère entre la Gare et le Complexe ?

Par ailleurs pourquoi ne pas exploiter et réaménager avec plus de pertinence les

anciens passages souterrains passant sous les quais, en les faisant déboucher sur la ville, pour permettre aux piétons des traversées Nord-Sud ne nécessitant pas de faire de l'alpinisme, en alternative et en complémentarité avec les voûtes, peu accueillantes.

Cette solution permettrait d'améliorer la relation entre les hôtels du Cours de Verdun et le quartier Sud, voire avec la place Carnot, en exploitant le niveau rez-de-chaussée des parcs de stationnement pour des traversées piétonnes en sites propres, dans la continuité des passages souterrains.

Ces réaménagements pourraient être associés avec bonheur à la création de la place s'appuyant sur la rue Dugas-Montbel au Sud et pourraient également accompagner la remise en cause de l'espace des anciennes rampes proposés plus haut, au Nord de la Gare.

Ces différentes évolutions permettraient d'envisager une autre affectation des voûtes centrales, excluant éventuellement l'automobile (rejetée vers les quais ou vers la voûte Est), favorisant leur exploitation pour des passages de transports en commun par exemple.

MAIS QUELLE RÉUTILISATION DU MARCHÉ GARE ?

Enfin, comme dernière remarque, il serait nécessaire d'imaginer un mode de réutilisation adapté des infrastructures de l'actuel Marché Gare, pour une exploitation commerciale par exemple, afin d'éviter une situation trop longue d'inutilisation de ces installations après le départ des activités en cours, ou afin d'éviter la constitution d'un nouveau terrain vague dans l'attente d'une réaffectation hypothétique... Il suffit de se rappeler la quantité d'espaces disponibles dans Lyon, en des lieux stratégiquement mieux situés, pour montrer une grande prudence à ce sujet.

A moins qu'on ne découvre soudainement une opportunité à laquelle seul ce site puisse répondre favorablement.

A moins qu'on ne force artificiellement les événements pour un simulacre de projet grandiose...

Attention de ne pas tromper les lyonnais à force d'ambition mal mesurée, à force de projets plus médiatiques que réalistes.

Jacques BONNARD

LA REVUE DE PRESSE (Mars - Avril 1998)

Nous avons relevé dans la presse lyonnaise les projets concernant le cadre de vie du Grand Lyon.

- PATRIMOINE

- PALAIS SAINT PIERRE : rénovation du Musée des Beaux-Arts, un dernier acte magnifique..... P 02-04-98
- LE JARDIN SAINT PIERRE : une restauration concertée..... P 03-04-98

- GRANDS TRAVAUX

- GERLAND 98 : des virages bien négociés. Le stade municipal conçu par Tony Garnier inauguré en 1926 et restructuré en 97 - 98 P 07-04-98
- LYON 8° : restructuration totale de la maison de la Danse (1998-2000)..... P 11-04-98
- GRAND LYON : dix parcs de stationnement au programme..... P 21-04-98
- TEO : nouveau départ (réouverture du Tronçon Nord du Périphérique)..... P 05-03-98

- GRANDS PROJETS

- PLACE BELLECOUR : projet global de réaménagement..... P 02-04-98
- ZAC LACASSAGNE DAUPHINÉ : projets d'aménagement..... P 23-04-98
- ZOO DE LA TÊTE D'OR : des projets pas bêtes..... P 26-04-98

- GRAND LYON

- LA FEYSSINE : un dossier en suspens..... P 10-03-98
- VILLEURBANNE : un cadastre tout neuf pour le III^e millénaire (la ville a été choisie comme site expérimental de mise en place d'un cadastre informatisé dans une ville de grande taille)..... P 01-03-98
- COURLY : 1,5 milliard de F pour l'environnement..... P 08-04-98

- ENVIRONNEMENT

- RHÔNE : la Compagnie Nationale du Rhône sort son plan Environnement (20 millions de F, par an, pendant 10 ans pour améliorer l'environnement du fleuve)..... P 19-03-98

UN PONT POUR SAUVER VAISE DE

En dehors de toute polémique concernant le bien-fondé, le coût et s'interroger : comment vont s'organiser les flux de circulation dan

En effet, même si l'on réduit la rue Marietton à deux fois une voie avec stationnement dans la portion Saint-Simon / Valmy et si l'on instaure un double sens pour tous les véhicules entre Valmy et Jaÿr, le pont Clemenceau et le tunnel de la Croix-Rousse continueront à être des aspirateurs à voitures.

Si bien que ces aménagements, ainsi que la requalification de la place Valmy dotée d'une médiathèque et éventuellement d'un rond-point central pourvu d'un signal fort, n'empêcheront pas le trafic pléthorique de continuer à dégrader l'image du centre du quartier.

La rue Marietton risque de demeurer ce qu'elle est aujourd'hui : inhospitalière, désertée par les commerçants et les passants, bruyante, sale.

L'annulation de la concession du Boulevard Périphérique Nord de Lyon donne à nouveau la possibilité aux Collectivités Locales d'envisager la construction d'un pont en amont de la passerelle Masaryk, si l'État veut bien apporter sa contribution financière.

La résurrection du pont Schuman est concevable.

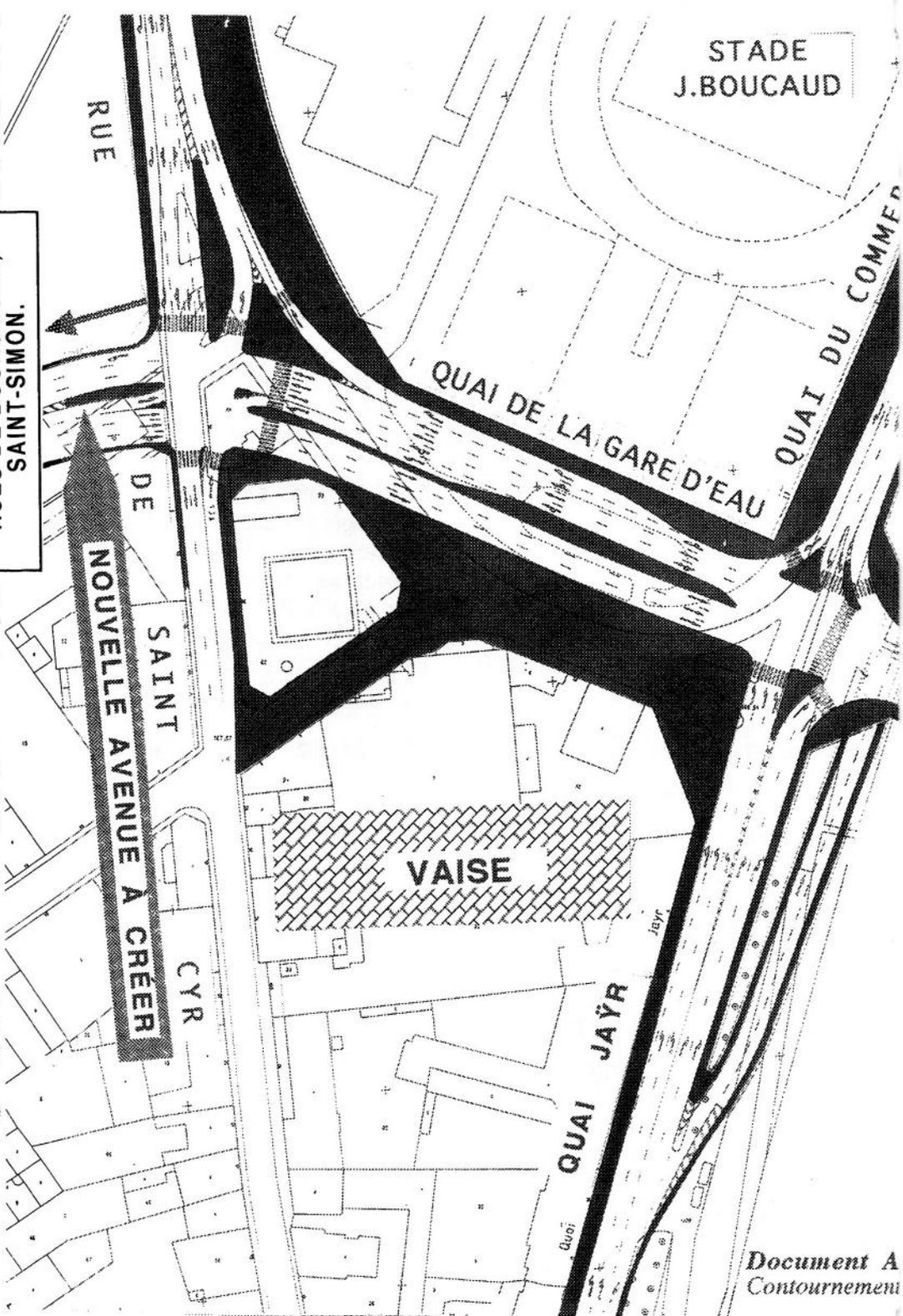
Cette solution consisterait à réaliser un contournement à partir de la Porte de Vaise, en s'inspirant de l'étude réalisée par l'Agence d'Urbanisme en 1986.

Depuis cette étude, les voies de garage du Métro ont été installées au-delà du terminus de la gare de Vaise.

Elles recourent le parcours prévu à l'époque, ce qui nécessiterait quelques modifications.

SENS : OUEST → **CENTRE VILLE**
NORD-OUEST → **VILLE**

En provenance du boulevard du Valvert et de l'avenue Victor Hugo à Tassin la Demi-Lune, de l'avenue de Verdun à Ecully ainsi que de l'autoroute A 6, le trafic passerait :

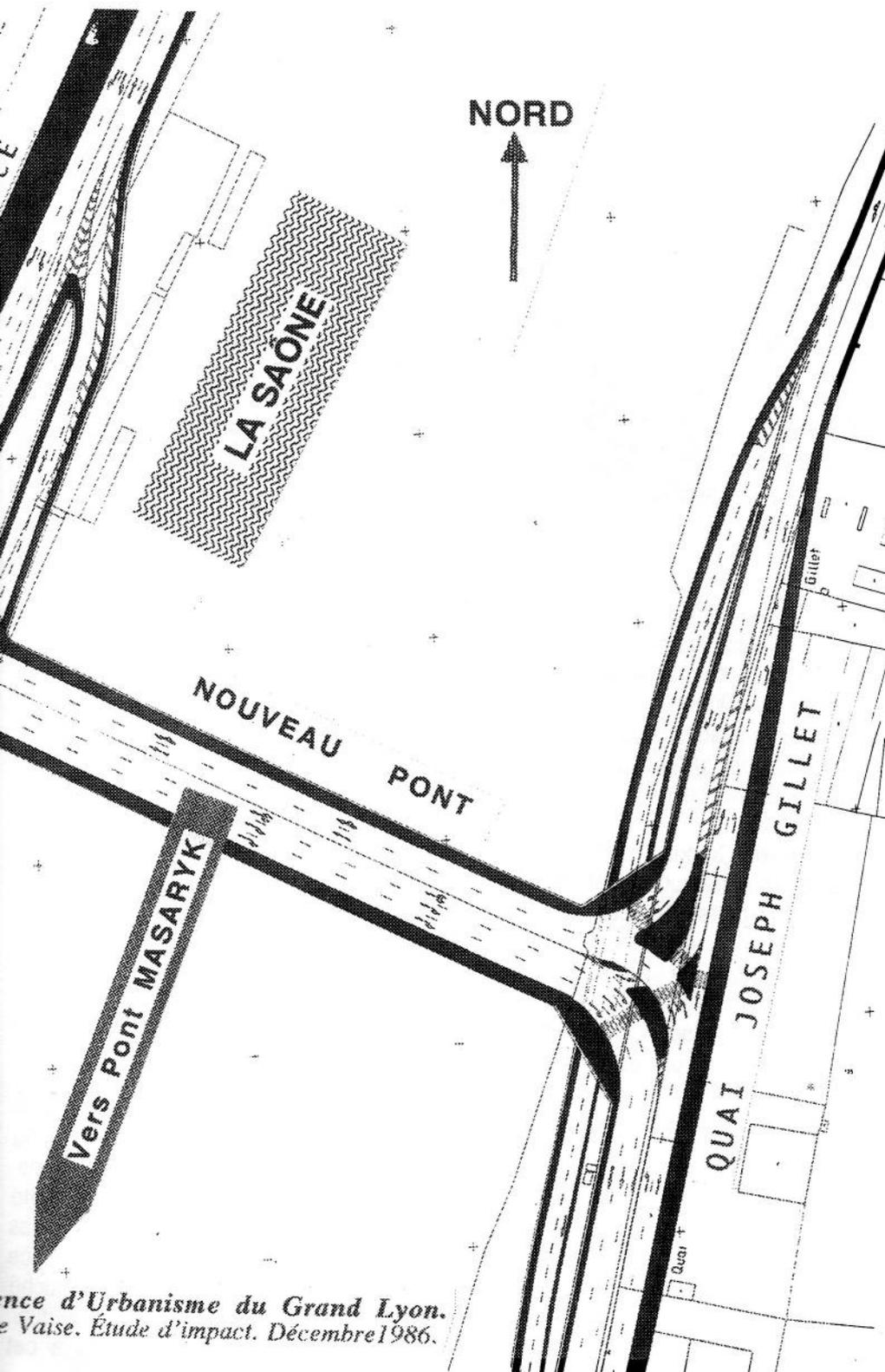


- soit par le tunnel de la Duchère et la section de l'avenue du 25° Régiment de Tirailleurs Sénégalais (25° R.T.S) comprise entre la Porte de Vaise et la rue Saint Simon,

- soit par la rue Marietton, jusqu'à son intersection avec la rue Saint Simon, puis la rue Saint Simon / avenue du 25° R.T.S / rue de Bourgogne.

LA THROMBOSE CIRCULATOIRE ?...

Le type d'exploitation du boulevard périphérique Nord, on peut s'inspirer du quartier de Vaise, en fonction des voiries existantes ?



SENS : CENTRE VILLE ➔ OUEST NORD-OUEST

Au débouché du tunnel de la Croix-Rousse, à l'exception de la destination du Val de Saône par la rive gauche, l'ensemble du trafic emprunterait l'avenue de Birmingham et le pont Clemenceau.

Après le franchissement de ce pont, le tourne-à-droite serait obligatoire sur la bretelle est, côté nord du quai Jaÿr.

Ce quai serait ensuite en sens unique sud / nord, à trois voies à certains endroits, à quatre dans d'autres, depuis le rond-point des Monts d'Or jusqu'au nouveau pont.

Trois voies en provenance du quai permettraient en tournant à gauche de rejoindre les carrefours avenue nouvelle / rue de Saint Cyr et avenue nouvelle / rue Saint Simon, avenue du 25° R.T.S, rue de Bourgogne.

À partir de là, l'éclatement se produirait dans toutes les directions par les mêmes parcours qu'en sens inverse.

On pourrait également gagner le Val de Saône, par une trémie sud / nord à l'aplomb du nouveau pont.

Cet aménagement paraît plus simple que son explication ne le laisse apparaître.

Ce plan établi avant le projet de construction du métro et de son aire de stockage des rames, doit être réactualisé par un report du site vers le nord.

Associé à une redistribution des sens de circulation au centre de Vaise, il semble être la meilleure solution pour éviter le trafic de transit au coeur du quartier.

Il présente le sérieux inconvénient de faire supporter par les quais l'essentiel de la circulation.

Une solution à long terme serait de prévoir le percement d'un tunnel en face du nouveau pont. Une importante courbe lui ferait rejoindre au plus court le tunnel de la Croix Rouse existant.

la sortie actuelle côté Saône serait condamnée. Les quais seraient ainsi libérés des flux les plus importants.

En 2050, peut-être... ? ! ! !

Service d'Urbanisme du Grand Lyon.
Vaise. Étude d'impact. Décembre 1986.

Le flux arrivant par la R. N 6 s'insérerait dans ce circuit au niveau du rond-point de la Porte de Vaise.

Les automobilistes en provenance de Saint Cyr ou de Saint Didier aborderaient

la voie nouvelle créée face au pont à son intersection avec la rue de Saint Cyr et ceux venant du Val de Saône rive droite accéderaient au pont directement par le quai du Commerce.

André MAYNARD

SAUVONS LE CHÂTEAU DE ROCHECARDON !

À la convergence du vallon des Rivières et du vallon d'Arche, au pied du massif du Mont d'Or, se dresse le château de RocheCardon.

Le lieu-dit de la Roche est attesté dès l'an 1041.

En 1520, la seigneurie de la Roche appartient aux Camus, famille de riches commerçants, dont l'un des membres, seigneur de Châtillon d'Azergues et autres lieux, fut en 1549 secrétaire du Roi.

Le 20 octobre 1620, Horace Cardon, originaire de Toscane, devient propriétaire du domaine. Imprimeur à Lyon, administrateur de l'hôpital général de la Charité, il fut échevin en 1610 et 1611.

Pour construire son château, il fit démolir l'ancien manoir féodal des Camus.

Sa demeure, représentation typique de l'architecture civile du début du XVII^e siècle, était composée d'un corps de logis à trois étages, à profil irrégulier, coupé par une tour hexagonale.

Du côté nord, on distinguait encore au début du siècle les ruines de la vieille chapelle du château sise sur une terrasse en retrait.

Une vaste étendue de bois dépendant du domaine couvrait les côteaux voisins.

En 1719, ses arrière-neveux cédèrent le château qui échut finalement à Daniel Boy de la Tour, ami de Jean-Jacques Rousseau.

Il hébergea le philosophe en mars 1770 dans le colombier que l'on voit encore à mi-côteau. La source Albertine qui coulait au pied complétait ce paysage enchanteur.

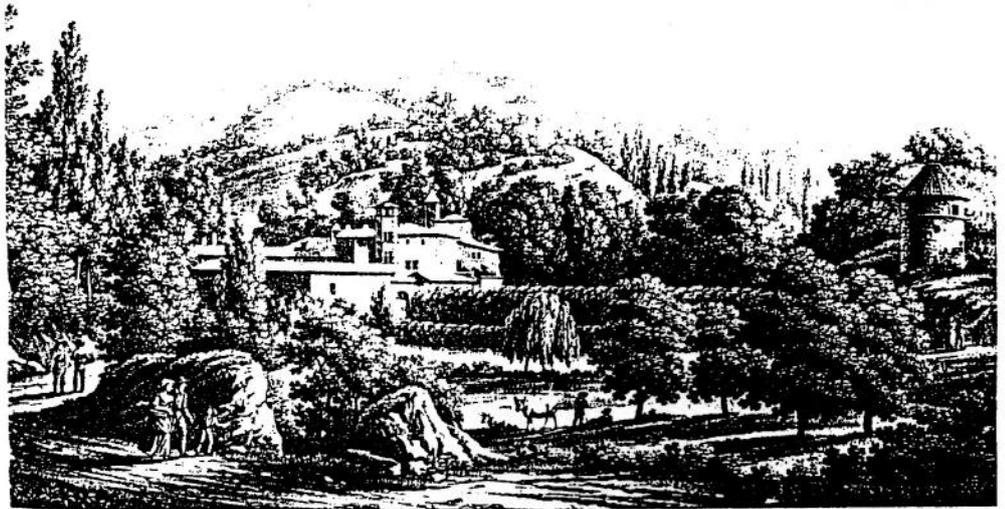
En 1840, l'ouverture de la route de Saint Cyr et du chemin des Esses changea radicalement l'aspect des lieux. Elle entraîna la mutilation du site désormais scindé en deux parties distinctes.

Une paupérisation insidieuse l'amena graduellement à l'état actuel de quasi-abandon.

Les moulins du vallon des Rivières et leurs lacs-écluses finirent par disparaître, et les ruisseaux furent progressivement enfouis.

Les travaux du boulevard périphérique nord de Lyon donnèrent un regain d'actualité à la mise en valeur du château et de son parvis.

Un dossier a été ouvert il y a plusieurs



Le château de RocheCardon et, à droite le pigeonnier de J.-J. Rousseau (Piringer, 1818).

années à la Direction Régionale des Affaires Culturelles, visant à le protéger par une inscription à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques. De nombreuses associations de défense du Patrimoine ont apporté à l'époque leur soutien à un tel choix.

Si la Mission Grands Projets a conçu un aménagement de surface intéressant à la place du puits de creusement du périphérique, la réhabilitation du bâti se révèle malaisée pour plusieurs raisons :

- Le terrain, objet de l'intégration paysagère, se situe, tout au moins en grande partie, sur la commune de Lyon 9^e.

- Le château est sur la commune de Saint Didier au Mont d'Or.

Ses édiles ne semblent pas s'en soucier particulièrement.

- La Direction Régionale des Affaires Culturelles n'a pas procédé à ce jour à la protection de l'édifice en l'inscrivant à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques.

Aujourd'hui, seuls la façade et l'escalier présentent un intérêt architectural justifiant l'inscription, car le reste de la construction a été massacré et la casse continue : destructions des fenêtres à meneaux, vente des grilles de balcons et manteaux de cheminées etc...

- La demeure est partagée entre plusieurs propriétaires et une régie d'immeubles. La copropriété est gérée par cette régie.

Que faire, en l'occurrence ?

- En premier lieu, agir auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour que la façade et l'escalier soient inscrits à l'Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques, à défaut de l'ensemble.

- Dépasser les frontières administratives et concevoir un programme global à confier à la Mission Grands Projets ou à toute autre identité du Grand Lyon dont ce serait le champ de compétence.

- Explorer systématiquement toutes les pistes de subventions et crédits bonifiés afin de permettre aux propriétaires de restaurer leur bien. En terme d'aménagement des abords, une étude récente prévoit la remise au jour du ruisseau des Rivières depuis l'espace vert qui fait face au château jusqu'à la Saône, au débouché approximatif de la rue Laborde sur le quai. Un jardin de poche serait créé à cet endroit.

Une coulée verte quasi-ininterrompue partirait ainsi de la Saône et passerait devant le château pour rejoindre le sentier botanique du vallon de RocheCardon.

Cette rupture de la trame urbaine pourrait

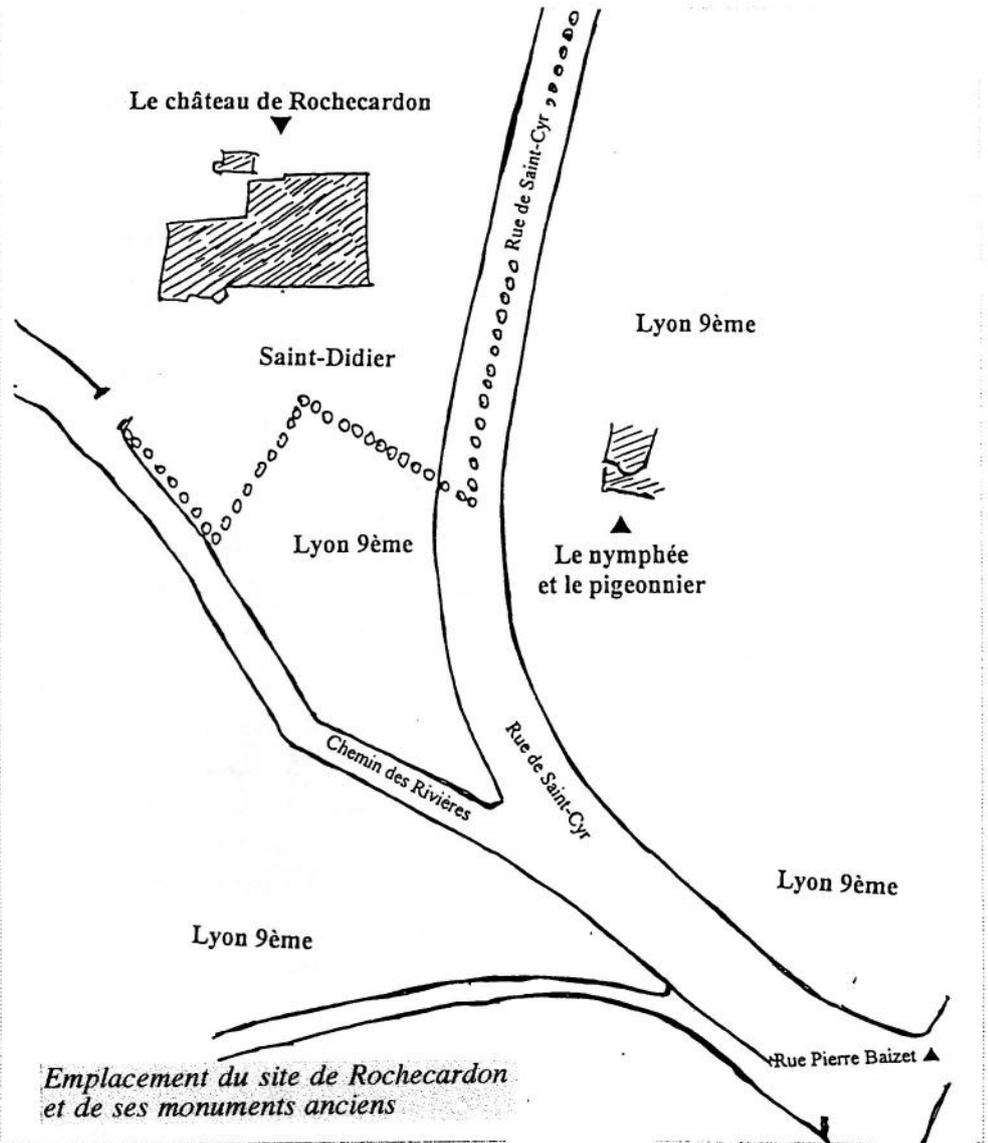
être amplifiée aux alentours de l'édifice, notamment le long du ruisseau d'Arche, c'est-à-dire côté ouest de la rue de Saint Cyr jusqu'au carrefour de l'avenue Pasteur qui conduit à Saint Didier.

Des jeux d'eau pourraient rappeler la présence de la fontaine Albertine et son nymphée. Des activités ludiques et culturelles pourraient être privilégiées. La création d'un club bouliste est d'ores et déjà prévue.

On reviendrait dans une certaine mesure à une tradition ancienne. Des documents l'attestent : "À Rochechardon, deux restaurants et une guinguette se disputent, le dimanche, la clientèle venue pour danser au son de deux orchestres où dominent les contre-temps du trombone. On avait réuni là toutes les distractions connues : balançoires, jeux de boules, théâtre, etc..." "Manger un saucisson sous une tonnelle était un autre passe-temps délicieux".

Sans pour autant prendre le passé pour modèle, on pourrait envisager la création d'un théâtre de verdure et d'un kiosque à musique, par exemple pour animer l'endroit. Ce frais vallon attirerait certainement nos compatriotes fuyant la canicule.

Le quartier de Rochechardon et celui de l'Industrie, tout proche, ont grand besoin d'une mise en valeur qui contribuerait à améliorer l'image de notre cité.



Puissent les Élus nous entendre...

André MAYNARD

Guinguette, fêtes et loisirs, jadis à Rochechardon



LYON INSOLITE ET MÉCONNUE... *Vue par Jean-Luc CHAVENT.*

Notre ami Jean-Luc CHAVENT nous a, à nouveau charmés par sa passion pour notre vieille cité.

Nul autre que lui n'est capable de découvrir le patrimoine quotidien, de le faire surgir sous son objectif photo et lui attacher une anecdote, une histoire, toujours surprenante, souvent amusante, jamais banale...

Lors d'une conférence donnée à l'issue de notre Assemblée Générale du 5 décembre 1997, il nous a projeté et commenté un aperçu de son personnel et pittoresque inventaire.

Pour notre plaisir, il nous l'énumère à nouveau...

Nous l'en remercions chaleureusement.

R.M

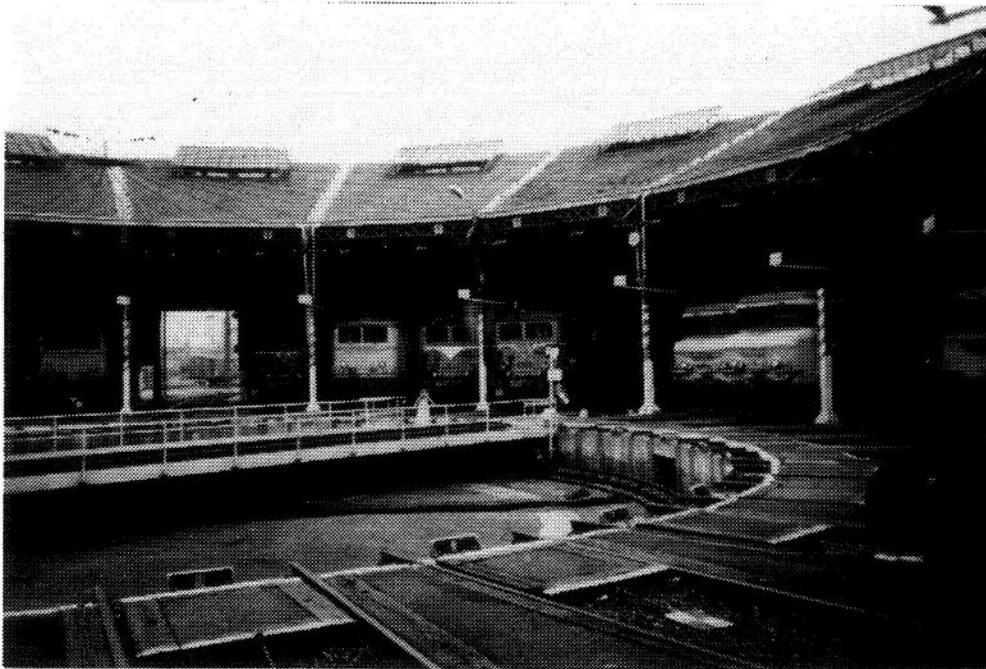
Lyon insolite et méconnue.

On passe son chemin, toujours le même, rapidement, depuis des années, sans se retourner, sans savoir à quoi ressemble l'intérieur de l'ancienne caserne des Subsistances, sans prendre le temps de flâner rue Vide-Bourse, ruelle des Fantasques ou sur les berges de l'étang qui sommeille sous les Deux-Amants de Vaise.

Un projet de gratte-ciel au coeur du Vieux-Lyon, l'intérieur du clocher de l'ancienne Chapelle de Fourvière, les salons de l'Hôtel de Ville, la nuit, quelques plaques de rues oubliées, un point de vue depuis la Pyramide de la Part-Dieu, quelques réalisations architecturales contemporaines et un bol d'air à Montchat, une étrange façade rue Trouilhet, une friche industrielle quai Pierre Scize, la rotonde de la Mouche et une Maison anonyme qui pourtant a provoqué une réaction quasi unanime : "Tiens, le Joyeux Canari" !!!

C'est Lyon, secrète, charmeuse, envoûtante...

*Jean-Luc CHAVENT
Conteur de rues*



Ronde de la Mouche à Gerland, Lyon 8° (Photo Jean-Luc CHAVENT)

Cette rotonde, d'apparence banale, ne l'est pourtant pas. Construite au 19° siècle, elle est supportée par une rarissime charpente construite de fonte moulée et de bois. Jean-Luc CHAVENT a été séduit par l'ambiance rétro de ce lieu qui a conservé son caractère original et par l'odeur de l'huile chaude qui s'en dégageait...

L'accès au public en est interdit sauf autorisation préalable.

SAUVEGARDE & EMBELLISSEMENT DE LYON Membre de CIVITAS NOSTRA et de R.E..M.P.A.R.T			Adhères à :	COTISATIONS :
Président Jacques BONNARD 34, rue Marc Sangnier 69300 CALUIRE TEL : 04 78 08 24 23	Secrétaire Général Raymond MOTTE 32, imp. de Grange-Haute 69540 IRIGNY TEL : 04 78 46 07 47	Trésorier Marielle GIRAUD 14, rue P. Corneille 69006 LYON TEL : 04 78 52 33 10		Membre ADHÉRENT 130F Membre BIENFAITEUR ou PERSONNE MORALE 700F JEUNE - ÉTUDIANT 70F
SAUVEGARDE ET EMBELLISSEMENT DE LYON				CRÉDIT LYONNAIS Agence Victor Hugo Compte N° 050230 B
Siège : MAISON RHODANIENNE DE L'ENVIRONNEMENT. 32, rue Sainte-Hélène. 69002 LYON.				